

Une heure après, la reine sortit de l'évêché dans son carosse à huit chevaux, gris-pommelée, ayant avec elle la princesse palatine, sa nièce, et sur le devant deux dames d'honneur, venoit après un autre carosse où étoient son écuyer, ses deux aumôniers dont l'un était jésuite et l'autre capucin ; ses huit pages, une quantité de chevaux de main.

Environ 3 quarts d'heures après, la litière de la princesse sortit dans le même ordre qu'elle avoit fait son entrée. Cette litière étoit suivie d'une autre où étoit un nain, âgé de 70 ans. Ce monstre a quelque chose de rebutant, ce doit être un objet affreux pour une jeune princesse dont on doit tâcher d'embellir l'imagination, loin de l'effrayer.

Tout ce cortège ayant défilé, les dixeniers avec leur capitaine sont venus reprendre le corps de ville qui étoit resté à la porte et l'ont reconduit à l'hôtel-de-ville. Outre les dixeniers, on avait choisi les plus beaux hommes de chaque quartier pour en former une compagnie qui avait pour arme une halberde de sergent. Avant de monter en voiture, le roi est allé entendre la messe à Saint-Mammès et il a demandé à voir le trésor ; l'abbé de Monclu l'y a conduit. Outre quelques louis qu'il donna à différents pauvres, il laissa cinq cents livres aux Capucins.

Tout le cortège va dîner à Rolampont (dans la cure nouvellement bâtie) où tous les officiers de cuisine se sont rendus ce matin, et comme le prince jeûne tous les vendredis, il n'y aura pas grand embarras à Chaumont, pour lui servir une collation.

(Journal de M. Gousselin.)

Le Châtelet et ses environs.

(Suite).

HUITIÈME ARTICLE.

Entre diverses amulettes dont nous parle Grignon, nous distinguerons (1) « un globe creux en terre rouge sans vernis, de deux pouces de diamètre. Il est divisé à l'extérieur en compartiments triangulaires, par trois zones qui se croisent à angle droit. Ces zones sont formées chacune par des traits parallèles, espacés de deux lignes. Ils ont été tracés avec une pointe, l'intervalle qui les sépare est rempli par des traits obliques. Cette pièce, ajoute-t-il, ne peut-être qu'un joujou d'enfant ou

« l'attribut de quelque divinité, comme symbole de la puissance (1). »

Je pense que ces lignes, tracées avec une pointe sur un corps mat, n'avaient rien qui dût émerveiller un enfant, tandis que leur combinaison, vraiment géométrique et savante, se prête on ne peut mieux à l'expression de quelque idée plus ou moins profonde et mystérieuse. En effet, dans cette figure, partout on voit le triangle, partout est l'angle droit, partout le cercle et en même temps le rayon rectiligne, et, quel que soit le point d'intersection dont on y fasse le zénith, on a pour cercle horizontal le plan séparatif des deux hémisphères : c'est vraiment la combinaison la plus parfaite que l'esprit puisse concevoir et, par conséquent, quelle que soit sa simplicité apparente, la plus capable d'exprimer l'omnipotence de celui qui est partout et renferme tout en soi.

Nous rencontrons, sous une forme moins savante, un autre talisman dans un objet en bronze, composé de deux capsules hémisphériques qui s'emboîtent l'une dans l'autre. « Nous avons été surpris, après l'avoir ouvert, dit Grignon, d'y trouver une plante entière, pliée avec art et assez bien conservée pour la reconnaître pour le *lotus* odorant d'Egypte (2). »

Puisque nous parlons de talismans et d'amulettes, nous devons remarquer que les bagues ou anneaux, dont nous nous sommes déjà occupés, devaient avoir, ainsi que le pense M. Hercule Robert (3), un caractère essentiellement symbolique et que leur usage était dû bien moins aux exigences du luxe qu'aux impulsions du sentiment religieux : c'est sans doute pour cela que les Grecs appelaient souvent l'anneau *SUMBOLOS* (*symbolos*), *symbole*, et les latins *ANNULUS* diminutif d'*ANNUS*, *année*, comme représentant, de même que le serpent qui se mord la queue, le cercle du temps, Saturne ou l'Eternité.

Malgré ces vestiges des superstitions payennes, nous allons reconnaître que la lumière de l'évangile venait enfin de rayonner sur les intelligences et que la foi, chez les habitants du Châtelet, comptait déjà de nombreux prosélytes : c'est ce que nous avons déjà entrevu en parlant des vases de terre ; c'est ce qu'a dû aussi nous faire pressentir l'étude des armes des Lètes, de ces belliqueuses tribus de la Vistule et du Danube, chez lesquelles les préjugés du paganisme romain ne faisaient point obstacle à l'admission de nouveaux dogmes, et qui de leurs rangs voyaient alors sortir un des plus illustres prélats des Gaules, le Pannonien (hongrois) saint Martin de Tours : c'est

(1) Bull. des fouilles, p. 225.

(2) Id. p. 18, et arts et métiers des anciens, planche 71 fig. 9.

(3) Recueil de la société de sphragistique, Paris 1851-1852, p. 104.

(1) Bull. des fouilles, p. 225.

ce dont va nous convaincre encore mieux un nouvel examen de leurs sépultures.

Grignon n'a découvert dans toutes ses fouilles que trois *inhumations*, l'une sans aucun tombeau, et les deux autres dans des *cercueils en pierre* dont voici la description.

« Ce sont, dit-il, des auges de pierre, dont un de
« six pieds de longueur, de deux de largeur, et de
« treize pouces aux pieds. Il a dix-huit pouces de
« hauteur à la tête et quinze aux pieds, ce qui forme
« un *pyramidal tronqué*, dont deux faces plus larges
« que les deux autres. L'autre de cinq pieds et demi,
« est plus faible dans ses dimensions. Ils sont creusés
« de façon que le corps du tombeau n'a que deux
« pouces d'épaisseur. Le fond est percé, sous la tête,
« d'un trou de deux pouces, pour écouler la liqueur
« putride provenant de la dissolution du cadavre.
« Ces tombeaux étaient recouverts, l'un, d'une pierre
« creusée de deux à trois pouces en dessous, l'autre,
« d'une pierre plate ayant pour toute inscription
« M D, *Manibus diis* (1). Ces lettres sont grossiè-
« rement gravées ; même le D est formé à contre
« sens. . . . Dans le plus grand tombeau étaient ren-
« fermés deux cadavres, l'un d'un homme posé au
« fond, et l'autre d'un adulte de 13 à 14 ans, dont
« la tête était sur la poitrine de celui de des-
« sous (2). . . . »

Un troisième tombeau dont a parlé M. Phulpin (3), a son couvercle taillé en forme de voûte : des malfaiteurs, pour s'emparer de quelques médailles que l'on savait y avoir été scellées par le propriétaire de la grotte où on le conservait, l'ont brisé en 1849 et ont enlevé en même temps, pour s'en faire aussi de l'argent, la pierre, évidemment tumulaire où était cette inscription :

ANIMAIM
LVCILLAE
ARVSS

Inscription qui demanderait à être revue et dont je regrette de n'avoir pas pris l'empreinte. Puisse du moins cette mention aider à la retrouver !

Huit ou dix autres tombeaux, entremêlés avec un nombre à peu près égal de sépultures, dont les unes grossièrement maçonnées et les autres seulement reconnaissables par la position du squelette, se sont trouvés dans les fouilles de 1849. J'en omets la des-

(1) « Cette formule D. M. a subsisté pendant les premiers siècles du Christianisme, où elle signifiait *Deo Maximo* : On la trouve même dans les épitaphes modernes, » (Millin, *voyage dans les départements du midi*, t. 4, p. 748.

(2) Bull. des fouilles, p. 206 et suiv.

(3) Notes archéol. p. 28.

cription, qui serait semblable à ce que nous venons de lire. Un seul avait encore son couvercle, mais sans aucune inscription. Nous avons vu que dans plusieurs un glaive était à côté du squelette. Dans quelques-uns étaient des médailles, aux types des Constantin et de Magnence, ces dernières ayant pour revers le *Chrisme* ou monogramme du Christianisme, soit seul soit entre *a* (alpha) et *ô* (ômega), ou bien deux *anges nimbés* qui soutiennent un écusson. Dans deux de ces tombes un petit vase en terre, du genre *vrécole*, était entre les pieds du squelette. L'enlèvement des couvercles et diverses fractures semblent annoncer que ces tombeaux avaient déjà été ouverts.

Or, toutes ces inhumations doivent être des sépultures chrétiennes, à en juger par les renseignements suivants.

POTHIER.

(La suite prochainement.)

NOTICE HISTORIQUE

sur Auguste LAURENT,

Par M. L. Figuier,

(Suite et Fin.)

Depuis longtemps, il était en opposition d'idées avec M. Liebig. Par sa théorie des *radicaux composés*, le célèbre chimiste de Giessen essayait alors d'apporter aux principes de l'école militaire un secours qui, malgré ses talents et son ardeur, devait rester impuissant. Laurent s'était plus d'une fois trouvé en lutte avec l'auteur de la Théorie des radicaux et c'est à propos d'une discussion de ce genre qu'il avait écrit, en faisant allusion au nombre prodigieux des composés hypothétiques dont les théories unitaires encombraient alors la science, ce mot si juste : « *La chimie organique est la chimie des corps qui n'existent pas.* » Dans un nouveau voyage qu'il exécuta en Allemagne en 1814, se trouvant à Luxembourg, il se rendit à Giessen pour faire connaître ses idées à son illustre adversaire. Il fut très-bien accueilli à Giessen et M. Liebig le pria de faire dans une leçon publique, l'exposé de ses nouvelles théories. Sa parole, religieusement écoutée, ne resta pas sans écho dans le jeune et savant auditoire : Laurent y fut l'objet